



Compte rendu
de la Commission Extra-municipale du cadre de vie
Le 26 août 2014

Etaient Présents :

M. Gérard Agonayan, Mme Marie-Hélène Deltort, M et Mme Guy Mulero, M. Stéphane Robert, M. Jean-Pierre Pourret, M. Mora, Melle Lauriane Navas, Mme Nougaret,

M. Jean-François Soto, maire, Mme Sorel, Mme Leroy, M Colombier, adjoints, M. Falzon, conseiller municipal

Christine Pradel, chef de cabinet

Le projet de rénovation de la place de Verdun a été dévoilé. (Voir diaporama joint). Les participants auraient souhaité que le projet leur soit présenté plus en amont mais comprennent qu'il est important pour la mairie de saisir l'opportunité du chantier des réseaux humides de Gignac Energie.

Le parti-pris minimaliste séduit car il va permettre de « rendre » la place à la population en libérant l'espace.

Les participants se réjouissent que l'on songe enfin à mettre en valeur le patrimoine du centre-ville. Ils comprennent que les actions à entreprendre sont des actions de fond qui vont prendre du temps. L'idée de faire de Gignac un « petit Pézenas » paraît un peu ambitieuse mais le groupe apprécie que la municipalité se fixe ce type d'objectifs.

Pour la place de Verdun, certains souhaitent que l'on revienne à une situation rappelant les anciennes halles Directoire dont les arcades sont encore aujourd'hui rappelées par celles qui existent en fond de place. La municipalité met en avant

que la configuration de la place se rapprochera davantage de la situation précédente (XVIII^{ème} siècle où les halles étaient en bois) qui présentait une rupture de pente et une voie unique correspondant, comme dans le projet actuel, à la rue saint Michel. D'autres pensent qu'il ne faut pas « mimer » le passé tout en respectant le lieu, mais en créant un espace qui correspond à son époque.

L'attention de la municipalité est attirée sur le mobilier urbain qui sera très important. Là encore une divergence de vue existe entre les tenants d'un mobilier urbain à l'ancienne, avec des lanternes par exemple et ceux qui suggèrent un mobilier urbain plus contemporain comme cela est le cas à Pézenas par exemple.

La place de la végétation sera importante mais elle peut effectivement prendre de nombreux visages. Les participants n'ont pas de position arrêtée sur ce sujet.

Les espaces verts de la ville sont un sujet qui interpelle également.

L'aménagement devant la Régie fait débat. La municipalité explique qu'elle a du agir rapidement pour mettre fin à un chantier en cours, l'espace vert précédent ayant été démantelé, mais ne pouvait raisonnablement mettre en œuvre le projet envisagé qui coûtait plus de 25 000 €.

Cet aménagement a été fait à minima car une réflexion sur le rond-point est en cours.

Les participants font remarquer qu'il y a peu d'espaces verts de type parc ou square à Gignac où l'on peut amener les enfants par exemple.

L'aménagement des espaces verts donne lieu à des échanges de vue car, si l'ensemble des participants pensent qu'il faut une harmonisation, certains sont les tenants d'un aménagement classique avec pelouse et fleurs, comptant sur l'eau brute du canal, d'autres s'inscrivent davantage dans une démarche de développement durable et voient plutôt des plantations typiquement méditerranéennes.

L'état sanitaire des platanes de l'esplanade est également abordé. Les interventions de Gignac Energie et des services techniques est critiquée car peu respectueuse des arbres. Un diagnostic précis semble indispensable car certains arbres peuvent devenir dangereux. Il faudrait envisager un plan de remplacement des individus sur plusieurs années pour ne pas dégarnir l'esplanade.

Il semble que deux thèmes principaux se dégagent :

- Le centre ancien, le patrimoine
- Les espaces verts

Il sera possible d'imaginer deux sous-groupes en fonction des thèmes à développer et des projets à aborder dans le futur.

La CEM se retrouvera en début d'année pour faire le point sur l'avancée du chantier « centre-ville ».



Compte rendu

Commission extra-municipale Tourisme

Le 16 octobre 2014

Étaient présents :

Annie Leroy, adjointe déléguée au tourisme, Mme Solignac, OTI, M et Mme Moreno, auberge de l'Arbalète, Mme et Mme Pascal Simon, Camping du Pont, M. de Carolis, Hôtel du Vieux Moulin, Mme Thillaye du Boullay, Domaine de Pélican.

Les participants font le point sur la saison touristique : Mme Solignac de l'OTI que la fréquentation de Gignac a été en baisse en juillet et août. Juillet est toujours long à démarrer. La demande reste forte pour Saint Guilhem et les gorges de l'Hérault (Maison du site). Il y a à l'OTI une petite fiche sur la visite de Gignac.

La clientèle de Gignac est une clientèle de séjour familial. Hors saison, on a également une clientèle d'adultes intéressés par le patrimoine et l'œnologie.

Se pose la question des visites guidées. Il manque également des festivités pour maintenir les personnes en séjour ici. Il faut que cette offre soit connue deux ou trois mois avant pour que les professionnels puissent en faire état sur leur site ou prospectus. Il faudrait faire une plaquette pour Gignac seulement avec le calendrier des animations.

L'OTI souhaiterait travailler avec Gign'Action afin que les professionnels soient des ambassadeurs de Gignac.

L'office pourrait faire part des festivités de Gignac s'il était au courant deux ou trois mois avant.

La propreté est un vrai problème pour le développement touristique. Il faudrait au moins camoufler les poubelles.

Il faudrait pouvoir faciliter le tri pour les étrangers dont certains sont très écolos : mettre des banderoles ou des autocollants avec des idéogrammes clairs et propres

sur les conteneurs. Des mots-clefs en différentes langues. On peut même imaginer de faire du bio-compost dans les campings comme en Clermontais si c'est pédagogique.

Il y a aussi un réel problème de parking en centre-ville de Gignac ce qui fait que les touristes ne descendent pas en centre-ville une fois qu'ils ont fait l'expérience de tourner en vain. Il faut signaler plus et mieux les parkings et il est urgent de mettre en place la zone bleue.

Une signalétique claire est indispensable à la sortie des parkings : en partant de Bouchard ou du Jeu de ballon, on ne sait pas où aller.

La mairie est elle-même très mal signalée et l'OTI en venant de Montpellier.

La signalétique à venir avec les ronds-points programmés de Cosmo et de Pioch Gourbi n'est pas facile à prévoir.

Il serait bien de faire la prochaine réunion vers 15 heures, c'est mieux pour les professionnels du tourisme.

La séance est levée à 20 heures.



Compte rendu commission extra-municipale Ruralité

29 octobre 2014

Etaient présents :

Jean-François Soto, maire, Olivier Servel, premier adjoint, Marcel Christol, Michel Blanès et François Colombier, adjoints, Frédérique Biesse, conseillère municipale, élu référent du quartier du Mas de Navas

Eric Paulet, Président de la cave coopérative, Jean-Claude Blanc, président du canal, Jack Gauffre, président de la MSA, Bernard Vézinhet, Président de la chasse, Mme Bonnier, propriétaire foncier, M. Vianney Castan, Viticulteur, propriétaire de Saint Jean d'Aumières.

Le sujet principalement évoqué concerne les dégâts liés aux intempéries de septembre.

Bernard Vézinhet intervient pour la chasse. Il y a de gros problèmes d'accès notamment aux bois car les chemins sont défoncés. Il comprend bien que les chemins qui concernent la chasse ne sont pas prioritaires et que certains pourraient ne pas être réparés comme la Combe de Capion par exemple.

Il signale que M. Torquebiau ne peut pas accéder à ses parcelles de vigne sur le plateau. Le chemin nécessite de gros travaux.

Il demande si on ne pourrait pas lui prêter un tractopelle pour faire quelques petits travaux. Ailleurs, il faudra un bulldozer.

Il demande si les sapeurs-forestiers ne pourraient pas s'occuper de la piste vers Pélican.

Il faut tenir compte des risques d'incendie dans la liste des chemins à refaire.

M. Castan fait remarquer que le passage répété de 38t qui ont déversé des gravas sur les terrains du propriétaire du poulailler situé sur le chemin de la chapelle a défoncé le chemin et les fossés.

Il fait également remarquer que si les viticulteurs refont chacun leur fossé sans concertation, il va y avoir un déplacement des problèmes et qu'il faudrait chercher à avoir une vision globale et des travaux solidaires.

Il faut rappeler aux propriétaires riverains qu'ils doivent nettoyer les ruisseaux. Il y a un problème car on ne peut pas couper les arbres de la ripisylve.

M. Blanc rappelle que le canal, en temps normal, collecte les eaux de pluie et les drainent mais dans un épisode comme celui-là !...

La fermeture de la route d'Aniane est un problème pour les entreprises, notamment les entreprises viticoles. Le pont devrait être fermé jusqu'au vendredi 21 novembre.

Le maire de Saint Jean de Fos a interdit la traversée des plus de 3,5 t sur sa commune ce qui complique singulièrement la situation. Mais le maire est souverain en la matière.

Le Maire explique qu'il y a une recherche de consensus au sein de la CCVH et qu'il espère que le maire de Saint Jean de Fos reviendra sur sa position car il s'agit d'une solidarité de territoire.

Mme Biesse fait part d'une expérience qui est actuellement mise en œuvre sur certaines communes avec les apiculteurs et qu'elle aimerait reproduire sur la commune de Gignac : les apiculteurs, les chasseurs et les communes conventionnent sur un projet qui consiste à installer des ruches pédagogiques, sur des terrains communaux, travaillés et semés par les chasseurs, qui bénéficient pour ce faire de primes de semences versées par le Conseil Général. L'intérêt pour les chasseurs est de remettre en place des zones faunistiques grâce à la présence de flore plus abondante (haies, ronces, etc.), et pour la commune d'avoir des friches entretenues et proposer des journées de découverte pédagogique aux enfants des écoles.

Mr Vézinhet propose d'en discuter avec Mme Biesse, Mr Soto invite Mme Biesse à poursuivre le projet.

La séance est levée à 20 heures.